

**Demande de carte de transport au titre de l'année 2019-2020**

**IDENTIFICATION DE L'ELEVE**

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

**SCOLARITÉ**

Ecole : ..... Classe : .....

**Représentant légal de l'élève**

Père



Mère

Tuteur

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | | | | Commune : .....

 portable/maison : .....  travail : .....

**Infos TRANSPORT**

Arrêt matin : .....

N° de circuit

Arrêt soir : .....

N° de circuit

Arrêt supplémentaire : .....

N° de circuit

Je souhaite être informé par SMS de tout renseignement connu du service des transports scolaires :

OUI

NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus.

Date :

Signature :

Photo  
Obligatoire

N° de circuit :

Nom de l'arrêt :

Cadre réservé à l'administration

## TRANSPORT SCOLAIRE 2019-2020

### Feuille de route – École maternelle et élémentaire

#### ELEVE

NOM .....

Prénom .....

Ecole ..... Classe .....

#### FAMILLE

NOM Prénom représentant légal : .....

 portable/maison : .....  travail : .....

\*\*\*\*\*

**Pour les enfants de moins de 6 ans, un parent ou l'une des personnes mentionnées sur la fiche d'inscription, doit obligatoirement attendre l'enfant à l'arrêt le soir.**

Dans le cas contraire, l'enfant sera ramené à l'accueil périscolaire de son école.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant à son arrêt (si différent des parents) :

NOM	PRÉNOM	Téléphone

\*\*\*\*\*

**Pour les enfants de plus de 6 ans, la mairie de Sarlat recommande aux parents de prendre leurs dispositions pour que leurs enfants ne soient pas seul aux arrêts.**

Sinon, merci de remplir l'autorisation parentale ci-dessous :

\*\*\*\*\*

#### AUTORISATION PARENTALE TRANSPORT SCOLAIRE

Je soussigné(e) M. /Mme .....

Autorise mon enfant .....

A regagner seul son domicile par ses propres moyens, à partir de son arrêt de bus.

Sarlat, le .....

Signature :

**❖ Carte de transport - année 2019-2020 ❖**

*L'accès au car n'est autorisé qu'aux élèves détenteurs d'un titre de transport en cours de validité.*

**Tarif et facturation**

Le tarif de la carte de transport scolaire élémentaire est de 50 € pour l'année.

La gratuité est accordée aux bénéficiaires du RSA sur présentation obligatoire d'un justificatif de moins de 3 mois.

Désormais, la facturation des cartes de transports scolaires est gérée par le Trésor Public.

A la suite de l'inscription de votre enfant aux transports scolaires, vous recevrez un avis de paiement du Trésor Public. Le règlement peut s'effectuer directement au Trésor Public ou par prélèvement automatique en faisant la demande à la Direction de l'éducation.

**Demande de carte de transport de l'année 2019-2020****1. S'il s'agit d'un renouvellement de carte et qu'aucun changement n'est à prévoir :**

Vous pouvez renvoyer par courrier ou déposer à la Direction de l'éducation :

- la fiche de demande de carte remplie et signée
- la feuille de route remplie et signée
- la carte 2018/2019
- 2 photos d'identité récentes (avec les nom et prénom de l'enfant inscrits au dos)
- le mandat SEPA complété et accompagné d'un RIB si vous choisissez le paiement par prélèvement automatique
- une attestation de RSA de moins de trois mois pour les bénéficiaires

**2. S'il s'agit d'une première demande de carte ou si des changements sont à prévoir,** présentez-vous à la Direction de l'éducation munis des mêmes pièces obligatoires + un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dans les deux cas, la nouvelle carte vous sera retournée par courrier.